

COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 12 Avril 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Date de convocation :	06 Avril 2023
Date d'affichage :	06 Avril 2023

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -33 : Fixation du Prix de l'assainissement 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **12 AVRIL** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, COLLET GILLES, TREBUCHET ARNAUD, LEGRAND OLIVIER, FERANDIS MYLENE, GRAS ANITA, LESCURE MAGALI, VARIN ROMAIN, DELEVILLE KARYNE

Etaient absents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

LAPRADE DANIEL, PASQUIER LAETTIA

M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil Municipal, **Vote, à l'unanimité des membres présents,** le prix de l'assainissement :

Prix de l'assainissement	Total
3.50 €	3.50 € / m ³

Le montant total annuel des prix cumulés EAU et ASSAINISSEMENT est déterminé à 7.00€/m3

Ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre
Bréau, le 13 Avril 2023

Le Maire

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 077-217700525-20230420-2023_33-DE


Alain THIBAUD